



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

de la séance du 09 décembre 2013 à 19h00, Maison de Commune

Présidence : M. Jean-Marc Schlaeppli

LE CONSEIL COMMUNAL D'ETOY

- vu le préavis municipal N° 07/2013 relatif au budget 2014
- ouï le rapport de la Commission des Finances
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

1. d'adopter le projet de Budget 2014 de la Commune d'Etoy présentant un excédent de charges de CHF 67'042.00

Ainsi décidé lors de la séance du Conseil communal
du 09 décembre 2013.

Le Président

La Secrétaire

Jean-Marc Schlaeppli*

Isabelle Vouillamoz #

